

Décembre 2017

VELIB' ARRIVE... EN ATTENDANT LE METRO

Depuis sa création et malgré la forte volonté de la municipalité, la loi bloquait la possibilité de déployer le dispositif Vélib' à plus d'1,5 km de Paris. La législation permet désormais d'étendre ce service public.

Romainville a donc décidé d'adhérer au syndicat qui regroupe Autolib' et Vélib' et de proposer les vélos en libre service aux Romainvilloises et Romainvillois. Trois stations Vélib' seront implantées en mars 2018 sur le territoire. C'est une bonne nouvelle, à la fois pour favoriser les liaisons intra-communales mais aussi pour rejoindre les transports en commun par ce mode actif.

Dans la nouvelle version de Vélib', il est prévu qu'un tiers de la flotte de vélos soit électrique, indispensable étant donné les dénivelés dans la ville. L'engagement vers les transports actifs va de pair avec l'action de la Municipalité pour développer les projets de transports dans la ville. En effet, qu'ils s'agissent du prolongement de la ligne 11, du prolongement du tramway T1 vers Val-de-Fontenay ou encore du Bus à haut niveau de service sur l'ex Rn3, le TZen3, les projets de transports sont sur les rails pour améliorer considérablement le niveau de desserte et faciliter les déplacements quotidiens des habitants.

D'autres projets tels que les télécabines sont à l'étude.

Groupe des élus socialistes
B. Lotti, N. Revidon, M-M. Phojo,
F. Parrinello, C. Celestin,
T. Chergou, F. Guglielmi,
A. Galion, M. Wiart
ps.romainville@gmail.com